

# CHEF D'ÉQUIPE DE SÉCURITÉ INCENDIE SSIAP 2

## ARRÊTÉ DU 02 MAI 2005 MODIFIÉ

CODE RS : 5642 – CERTIFICATEUR : MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER - ECHEANCE ENREGISTREMENT : 31/12/2026

### MODALITÉS

- Formation en présentiel
- En inter ou en intra dans nos locaux
- Effectifs : Minimum : 5 / Maximum : 12
- Durée : 10,5 jours (74 heures) examen compris

### PUBLIC CONCERNÉ

Prétendant au poste de chef d'équipe du service de sécurité incendie et d'assistance à personne.

### PRÉREQUIS

Être titulaire du SSIAP 1 ou d'une équivalence.

Avoir exercé la fonction d'agent de sécurité incendie pendant 1607 heures durant les 24 derniers mois. Cette disposition doit être attestée soit par l'employeur, soit par la présentation du contrat de travail.

Être titulaire de l'une des attestations de formation au secourisme suivantes : AFPS ou PSC 1 de moins de deux ans, sauveteur secouriste au travail (SST) ou PSE 1 en cours de validité.

Être apte physiquement, cette aptitude étant attestée par un certificat médical datant de moins de trois mois, conformément à l'annexe VII de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié.

### MÉTHODE ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

La formation alterne apports théoriques et études de cas pratiques.

Les moyens matériels et pédagogiques sont conformes à l'annexe XI du 02 mai 2005 modifié.

Extinction sur différents feux réels effectuée sur une aire de feu.

Les formateurs référencés sont titulaires d'un SSIAP 3 ou d'un brevet de prévention en cours de validité et dotés d'une expérience significative.

Un support de formation et/ou un livret sera remis en fin de formation.

### VALIDATION

Diplôme SSIAP 2.

Certificat de réalisation.

Passerelle : aucune

Suite de parcours : aucune

### TARIFS

- En inter : 990 € HT
- En intra : 7 350 € HT pour un groupe de 12 personnes

### DÉLAI D'ACCÈS

La demande d'inscription doit se faire maximum 15 jours avant la formation.

### ACCESSIBILITÉ

Le centre est accessible aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous recommandons de nous consulter avant la formation pour tout aménagement particulier.

### OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances nécessaires pour encadrer l'équipe de sécurité chargée d'assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens au sein des établissements recevant du public (ERP) et des immeubles de grande hauteur (IGH)

### MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Tests réguliers de contrôle des connaissances tout au long de la formation sous forme de QCM et d'exercices pratiques.

Examen écrit (QCM de 40 questions), oral (animation d'une séquence pédagogique en matière de sécurité incendie) et pratique (exercice de gestion du PC en situation de crise). L'examen se déroule devant un jury composé d'un officier de la BSPP titulaire du PRV2 et de deux chefs de sécurité incendie titulaires de leur SSIAP 3 en cours de validité dont l'un est en fonction.

### CONTENU

#### Rôles et missions du chef d'équipe

- Gestion de l'équipe de sécurité
- Management de l'équipe de sécurité
- Organisation d'une séance de formation
- Gestion des conflits
- Évaluation de l'équipe
- Information de la hiérarchie
- Application des consignes de sécurité
- Gestion des incidents techniques
- Délivrance du permis feu

#### Manipulation des systèmes de sécurité incendie

- Système de détection incendie
- Système de mise en sécurité
- Installations fixes d'extinction automatique

#### Hygiène et sécurité en matière de sécurité incendie

- Règlementation du Code du travail
- Commissions de sécurité et commission d'accessibilité

#### Chef du poste central de sécurité en situation de crise

- Gestion du poste central de sécurité
- Conseil technique aux services de secours